

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 AVRIL 2014**

Etaient présents : Marie-Laure DUFOUR, Gilles STIR, Josiane HOUARD, Marie-Line CRAMPON, Michel LEVASSEUR, Yann MINIOU, Eric ROGER, Anne SEILLE et Montserrat BATEL

formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 11 membres.

Absents ou excusés : Marie-Claude DEHORNOY, Julien PRIEUR.

Secrétaire : Marie-Line CRAMPON

Nombre de membres : en exercice 11, présents 9, votants 9.

Taux des Taxes

Le Conseil Municipal décide de maintenir le taux des taxes de 2014 à savoir :

- . Taxe habitation : 5.60 %
- . Taxe Foncière bâti : 6.56 %
- . Taxe foncière non bâti : 12.04 %

Subventions

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget 2014 les subventions aux associations suivantes

Association Culture Loisirs de Colmesnil	300.00 €
ADMR Offranville :	60.00 €
Prévention routière :	50.00 €
Ligue contre le cancer :	50.00 €
Croix Rouge :	60.00 €
Ass Scléroses en plaques :	60.00 €
Arche d'Ecorcheboeuf :	60.00 €
Coord'age :	40.00 €
Téléthon :	160.00 €
Offran'Vol Loisirs	40.00 €
Club Municipal de Natation de Dieppe :	40.00 €
Soit un montant de :	<u>920.00 €</u>

Objet : Participations centres de loisirs et bons scolaires

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la participation aux centres de loisirs et la reconduction des bons scolaires aux élèves des collèges et lycées.

- Bon de fournitures scolaires d'un montant de 25.00 €.
- Participation de 60 € par enfant et par an aux centres des loisirs (augmentation de 10 € par rapport aux précédentes années).

Après exposé des motifs, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la proposition la participation aux bons scolaires et centres de loisirs.

Budget 2014

Sous la présidence de Madame Marie-Laure DUFOUR, Maire, le budget 2014 préparé avec la commission des finances s'établit à :

Fonctionnement :

Dépenses :	141 846.46 €
Résultat de fonctionnement 2013 :	167 044.13 €
Recettes :	69 406.00 €

Investissement :

Dépenses :	79 349.71 €
Recettes :	77 854.00 €

Le budget 2014 est adopté, à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal.

Délibération pour le transfert dans le patrimoine de la commune des travaux d'éclairage public et de télécom antérieurs à 2004 :

Conformément à la délibération du SIER de la région d'Offranville en date du 1^{er} octobre 2012, les biens figurant à l'actif du syndicat au titre des travaux d'éclairage public et de télécommunications antérieurs à 2004 doivent être transférés aux communes membres.

Un certificat administratif a été adressé à la mairie de Colmesnil, aux fins d'intégration dans l'actif de celle-ci.

Après échange avec les membres du conseil municipal, il est décidé de reporter le vote de cette délibération, après vérification les valeurs proposées par le syndicat au regard des travaux réalisés dans la commune sur la période correspondante.

Informations et questions diverses :

Panneaux de signalisation touristique :

Dieppe Maritime envisage de revisiter toute la signalétique en matière touristique sur son territoire. Il est proposé pour chaque commune de disposer d'un panneau d'information générale (1.90m x 2.30 m), voir plusieurs selon les communes, ainsi que d'un panneau signalant l'existence des sites à visiter, pour Colmesnil, cela concerne l'église Saint Georges, selon un modèle de présentation-type utilisé pour l'ensemble des lieux touristiques.

Le conseil municipal, après avis de la commission travaux, décide de valider la mise en place de ce dernier panneau, par contre, ne retient pas la mise en place du panneau d'information générale, considérant que la commune ne dispose pas de l'espace nécessaire pour son implantation ainsi que le stationnement sécurisé pour le consulter. Mais, ce dernier sera installé à Offranville, ainsi les touristes pourront être informés de l'existence du seul site touristique de la commune de Colmesnil.

Radar pédagogique : La vitesse dans les traversées du village restant prégnante, il est proposé d'installer à titre provisoire, un radar pédagogique, que le Département met à disposition des communes pour une durée de 2 mois.

Projet de mise en souterrain des réseaux à Gennetuit : Madame DUFOUR a adressé un courrier à Madame le Maire d'Offranville, l'informant de ce projet et lui demandant de bien vouloir participer au financement, considérant que 4 habitations d'Offranville en bénéficieront.

Création du site internet de la commune : Monsieur Levasseur, en charge de ce dossier précise que le coût annuel de fonctionnement sera de 70 €, correspondant à l'hébergement du site. Il réunira prochainement les élus qui souhaitent travailler sur la charte graphique et le contenu.

Certificats d'Urbanisme : Madame Dufour fait part de l'instruction de 2 demandes de certificats d'urbanisme opérationnels sur les propriétés des conjoints Dupuis. Un premier dossier est revenu en mairie avec un avis négatif, compte-tenu de la présence de marnières.

Jurés d'Assises : Le tirage au sort aura lieu le 19 mai 2014 en Mairie d'Offranville.

42^{ème} Rallye du pays de Dieppe les 10 et 11 mai 2014.

10^{ème} Prix Cycliste d'Auppegard le 22 juin 2014. Une demande de récompense est demandée à la commune comme chaque année. La commune achètera une coupe.

Mariage civil de Alexis MENAGER et Camille COPPIN, le 26 avril 2014, à 15 heures.

Fête des Mères : Vendredi 23 mai 2014 à 19 heures.

Elections européennes : Dimanche 25 mai 2014 de 8 heures à 20 heures.